

BLOUSE ARC FLASH

11 Cal

105058



PROPRIÉTÉS

- Utilisation ponctuelle. Industries chimiques, industries électriques, automobiles.
- Résistant aux charges électrostatiques, à la flamme, la chaleur et les projections de métaux en fusion.
- Résistant aux projections de produits chimiques liquides et aux dangers thermiques d'un arc électrique classe 1.
- Description : col montant, fermeture par boutons pression, deux poches refermables à la poitrine, une poche intérieure et deux poches basses fermées, poignets à soufflets fermés, bandes rétro réfléchissantes 50mm de large

CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : Couleur bleue.
- Arc Flash
- APC1.
- ATPV 11 cal/cm².
- Bandes réfléchissantes.
- Composition tissu FR (retardateur de flamme) : 64% coton, 35% polyester, 1% fibre antistatique. 350 g/m²

NORMES

- IEC 61482-2:2020 (*Exigences et méthodes d'essai relatives aux matériaux et vêtements utilisés pour la protection des travailleurs contre les dangers thermiques d'un arc électrique*).
- IEC 61482-1-1 (OPEN ARC) : 502 kJ/m², extrapolation selon IEC 61482-1-1 en vigueur : 1 cal/cm²= 41,84 kJ/m².
 - (Méthode A / Tissus) : ATPV 15 Cal/cm² + ELIM : 13 Cal/cm².
 - (Méthode B / Vêtement) : ATPV 13,5 Cal/cm² -HAF 80%.
- EC 61482-1-2 (BOX TEST) : APC 1 (classe 1).
- EN13034 Type PB6 (*Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides*).
- EN1149-5:2018(*Vêtements de protection-Propriétés électrostatiques - Partie5 : exigences de performance des matériaux et de conception*).
- ENISO11611:2015classe1(*Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes*).
- ENISO11612:2015;A1A2B1C1E2F1(*Vêtements de protection pour les travailleurs exposés à la chaleur et aux flammes*);
- Zone ATEX (*Zones à risques d'explosion*)

Produit à usage professionnel
Conditionnements : S (105053) – M (105054) – L (105055) – XL (105056) – XXL (105057)

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés en toute bonne foi dans un souci d'information et ne peuvent, en aucun cas, engager notre responsabilité dans le cas d'une mauvaise utilisation.